



## AUTOUR DU GRAND CHÊNE CHÊNE



Sortie du 26/2 : Moulin de Malavalasse

Nous sommes une quarantaine (du jamais vu !) à se retrouver au parking du Jas des Hugou en début d'après-midi. C'est dimanche, il fait beau. Nous accueillons de nouvelles adhérentes : Jacqueline, Danielle, Chantal et Suzanne.



Après avoir traversé la route, nous nous enfonçons dans le bois par un petit sentier qui descend doucement en direction de la station d'épuration. Ce n'est pas très poétique comme destination mais elle se trouve en amont du moulin et donc incontournable ! C'est encore l'hiver même si le printemps pointe le bout de son nez ! Nous sommes dans les chênes verts, buis, romarin, thym .... C'est aussi le territoire des chasseurs, mais tout est calme, ce jour là ! Nous ne verrons pas la station puisque nous prendrons à gauche en direction des gorges de Malavalasse. A l'instant de plonger vers ces gorges, nous admirons le paysage. On voit le moulin à vent de St Julien, le village de St Pierre dans la plaine et les falaises des gorges où se devine un petit sentier qui permet de cheminer à flanc juste en face de nous.



Nous empruntons un itinéraire que les anciens connaissaient bien mais peu fréquenté de nos jours. Les pierres roulent sous les pieds, il faut faire attention. Le sentier a été réaménagé, il y a quelques années du temps où Robert était président des "Chemins du Patrimoine" mais la végétation gagne, les murets s'éboulent .....

Voici d'abord la canalisation qui apportait l'eau au moulin. Elle était captée à partir du ruisseau de Malavalasse et on peut voir encore les encoches dans la roche de l'endroit de la dérivation.

Du moulin, il reste une belle partie voûtée qui, hélas, s'écroule de plus en plus. Robert nous raconte l'histoire incroyable de ce moulin.

En 1813, le préfet autorise le maire de St Julien à acheter un terrain aux frères Gillet pour y construire un moulin à eau. Un impôt sera levé pour sa réalisation et chaque chef de maison sera appelé à tour de rôle pour y travailler. Le chemin d'accès est très difficile, il faut utiliser des mines pour faire sauter des rochers. Un jeune maçon y trouvera la mort. La captation de l'eau pose problème "le barrage et le canal laissent perdre l'eau de toutes parts".



Un ingénieur diligent constate des "vices, défauts et infractions". En 1817, il faut installer un nouveau barrage, le précédent ayant été emporté par les eaux. En 1830, une pétition est adressée au sous-préfet pour réclamer une indemnité de la part de la commune pour dédommager le Sieur Denis Symphorien des pertes subies suite à l'écroulement de la cage de la grande roue du moulin à eau .....



En 1840, le meunier n'ayant pu terminer les travaux, la commune n'ayant perçu aucun profit depuis près de 30ans, il est décidé de mettre le moulin en vente ainsi d'ailleurs que le moulin à vent. Aucun acheteur ne se présentera.

Actuellement, le site appartient à un propriétaire mais tout est à l'abandon. Il est le témoin du temps passé, un temps de souffrances et de difficultés. Juste, souvenons-nous .....

Nous remontons et prenons la direction du village de St Julien que nous laisserons sur notre gauche. Le chemin est plus large, plus aisé. Il grimpe doucement jusqu'à rejoindre la route qui mène à la chapelle de la Trinité (XI°). Cette chapelle a été restaurée récemment et un office a lieu une fois dans l'année en l'honneur de la Sainte nous dit France.

Nous sommes sur le plateau du Jas des Hugou. Le coeur ancien s'est considérablement agrandi. De nombreuses villas se sont établies tout autour. Qui parle maintenant d'apporter son grain au moulin ?



Le goûter aura lieu à la Mouroye à défaut de l'ODT. On profitera des derniers rayons de soleil sur la terrasse et Jean-Pierre nous proposera ses fromages de chèvre. Tout le monde est ravi, chouette, on remet ça dimanche prochain pour une autre balade avec Françoise cette fois



Marie-Paule